



SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Eric Terminesi

Table des matières

Spécifications des livrables des productions originales	2
Structure de l'émission	2
Bumpers	3
Segmentation	3
Barres couleur	3
Identification vocale des pistes	3
Tonalités de test audio.....	3
Ardoise	4
Synchronisation Audio/Vidéo	4
Générique	4
Conteneurs	5
Encodage	5
Sous-titres	6
Format Audio.....	6
Vidéodescription	6
Allocation des canaux audio	7
Sonie de l'émission	7
Livraison	7
Qualité du fichier	8
Droit de refus.....	8
Contacts.....	9

Spécifications des livrables des productions originales

Structure de l'émission

Les livrables des productions originales pour une diffusion télévisée doivent se référer à la structure du tableau ci-dessous :

Heure : 48 min / 5 segments / 4 pauses

Demi-heure : 23 min 30 secondes / 3 segments / 2 pauses

Code temporel	Durée	Audio	Vidéo	Fichier
00:58:30;00	60 secondes	Tonalités de référence	Barres couleur SMPTE RP 219 HD	
00:59:30;00	20 secondes	Silence	Ardoise	
00:59:50;00	9 secondes	Silence	Décompte	
00:59:59;00	1 image	Tonalités de référence @ 1kHz	Barres couleur SMPTE RP 219 HD	
01:00:00;00	----	Segment d'émission #1	Segment d'émission #1	----
----	2 secondes	Silence	Noir	----
----	----	Segment d'émission #2	Segment d'émission #2	----
----	2 secondes	Silence	Noir	----
----	----	Segment d'émission #3, etc.	Segment d'émission #3, etc.	----
----	2 secondes	Silence	Noir	----

Bumpers

Au retour pause seulement, avec videodescription « *Vous regardez abcdefghi* », ou autre proposition à valider avec le producteur. Ne pas mettre « *vous écoutez...* »

Segmentation

Le premier segment de l'émission doit débiter au code temporel 01:00:00;00. Les segments additionnels doivent être séparés par 2 secondes de noir/silence.

Barres couleur

Les barres couleur, au format HD 16:9, doivent être conformes à la pratique RP 219-2002 de la SMPTE. Les barres couleur doivent être générées par un générateur de bandes chromatiques dans logiciel de montage qui a produit le montage final, et sur lequel le logiciel de montage a été étalonné. Les barres couleur ne doivent pas être générées par le générateur de bandes chromatiques interne du magnétoscope d'enregistrement.

Identification vocale des pistes

L'ardoise d'une durée de 60 secondes doit inclure une identification vocale des pistes audio. Elle doit être claire, précise, séquentielle et permettre une allocation des pistes aisément identifiable.

Tonalités de test audio

Une tonalité de référence doit être présente avant le début du matériel de l'émission ; elle doit être en phase et se trouver sur tous les canaux audios utilisés pour l'émission. Le niveau de référence d'Accessible Media Inc. est fixé à -20dBFS tel que défini dans la pratique recommandée RP155-2004 de la SMPTE. Cela correspond à un niveau d'alignement de +4dBu. La tonalité de référence doit être conforme à l'émission enregistrée.

La tonalité d'essai doit être de 1 kHz sur tous les canaux. La durée des tonalités d'essai doit être de 60 secondes. Les canaux non utilisés doivent être silencieux.

Ardoise

Les ardoises doivent inclure les informations suivantes :

- Titre de l'émission
- Nom de la série et titre/numéro de l'épisode
- Durée de l'émission (HH:MM:SS;FF)
- Type d'audio de l'émission principale (mono, stéréo, multicanaux)
- Allocations des pistes
- ST (Anglais/Français)
- Début du code temporel du segment #1
- Début du code temporel du segment #2
- Début du code temporel du segment #3, etc...
- Niveau de référence audio (-20 DBFS)
- Valeur de la sonie intégrée (-24 LKFS)
- Vidéodescription (oui, non, ou intégrée)

Synchronisation Audio/Vidéo

Les signaux de synchronisation audio/vidéo doivent être composés de barres couleur d'une durée d'une image et d'une tonalité de 1 kHz au niveau de référence.

Accessible Media Inc. se réserve le droit de rejeter les productions qui ne répondent pas aux critères décrits dans le présent document. Sauf indication contraire dans le document, le terme " émission " comprend également les capsules et reportages courts.

Générique

Le générique présenté doit être composé de panneaux et de manière à être clairement lisibles et suivre les *Pratiques exemplaires_éléments graphiques* afin de permettre aux personnes ayant une basse vision de bien saisir le texte présenté à l'écran. Pas de générique défilant. Le logo AMI doit être utilisé tel qu'il vous l'est fourni.

Format Fichier

Les livrables de productions originales doivent être encodés dans le format suivant :

Vidéo	XDCAM HD422 50 Mbps dans un conteneur MXF
Débit binaire	50 Mbps
Type de fichier	Compression MPEG-2
Résolution	1920x1080
Cadence d'images	59.94 Hz (29.97 fps)
Cadrage d'image	16:9, 1.78:1
Balayage	Entrelacé, trame supérieure dominante
Code temporel	LTC et VITC adaptés, continus, synchronisés avec la vidéo
Code temporel Début du contenu	TCR 01:00:00;00
Drop Frame	Oui
Sous-titrage	Sous-titres EIA-608
Audio	Paires stéréo, 48 kHz, 24-bit PCM
Allocation des canaux audio	Ch 1 = MAIN + VD G Ch 2 = MAIN + VD D Ch 3 = MAIN G Ch 4 = MAIN D Ch 5 = M&E G Ch 6 = M&E D Ch 7 = MAIN Dialogue seulement L Ch 8 = MAIN Dialogue seulement D

Conteneurs

Le format suivant est requis:

- MXF OP1a, selon la norme SMPTE ST 378:2004. Les fichiers MXF doivent être fermés conformément à la définition de la norme SMPTE ST 377-1:2011 - section 5.2.4.

Encodage

Le format suivant est requis:

- XDCAM HD 422 @ 50 Mbps

Sous-titres

Les données des sous-titres doivent être intégrés (embedded):

- EIA-608 (Ancillary Data/CDP)
- Les données EIA-608 sont transportées dans un paquet ANC conforme à la norme SMPTE ST 334-1/2:2007 à l'intérieur d'un élément de conteneur générique VBI/ANC conforme à la norme SMPTE ST 436:2006, en utilisant un codage 8 bits. Ce processus est conforme aux formats de fichiers AS-03 et AS-11 de l'AMWA.

Format Audio

Le format suivant est requis:

- Audio non compressé, 24 bit @ 48kHz par canal
- PCM linéaire, 24 bit @ 48kHz

Le format audio numérique doit être conforme à la norme AES-3, avec une résolution de 24 bits et à une fréquence d'échantillonnage de 48 kHz. L'enregistrement doit contenir, pour tous les canaux, la totalité de la bande passante audio transmissible (20 Hz à 20 kHz).

Vidéodescription

Accessible Media Inc. acquiert du matériel externe incluant du contenu vidéodécrit (VD) et possède l'infrastructure nécessaire pour inclure ce service dans le programme de présentation en ondes.

Les canaux vidéodécrits sont composés d'un mixage stéréo dérivé de l'émission principale auquel sont ajoutés des commentaires descriptifs. Le niveau audio de ces canaux doit être similaire à celui de l'émission principale et respecter les spécifications de niveau sonore décrites.

Allocation des canaux audio

Les versions des livrables de productions originales doivent inclure les huit pistes audio stéréo (les "pistes audio"), suivantes :

- 1+2 MAIN + VD: Piste audio stéréo de l'émission principale contenant la VD ou la VDI, y compris le générique de fin décrit.
- 3+4 MAIN: Piste audio stéréo de l'émission principale contenant la VD ou la VDI, à l'exclusion des génériques de fin décrits.
- 5+6 M&E: Piste audio stéréo ou double mono de la musique et des effets uniquement, sans les dialogues pour les doublages internationaux.
- 7+8 MAIN - M&E: Piste audio stéréo ou double mono des dialogues uniquement, moins les M&E à des fins de promotion et de doublage.

Sonie de l'émission

La sonie doit être mixée à -24 LKFS conformément à la norme ATSC A/85 "Techniques d'établissement et de maintien de l'intensité sonore".

- Audio Reference levels: +4 dBu and/or -20 dbfs, as applicable
- Facteur de crête: -18 dBfs à -7 dBfs
- Sonie: -24 LKFS +/-2LU

Livraison

Signiant Media Shuttle

<https://ami-productionindependantesoumission.mediashuttle.com/>

Qualité du fichier

Toutes les émissions ne doivent présenter aucune déficience vidéo ou audio telle que des erreurs numériques et colorimétriques, des artefacts de compression d'image ou d'encodage, etc.

Droit de refus

Accessible Media Inc. se réserve le droit de refuser toute émission ne répondant pas aux normes décrites dans ce document.

Contacts

Pour toutes questions ou interrogations concernant le contenu du présent document, s'il-vous-plaît contacter :

Contact: Shannon McLaughlin, Coordonnatrice du contenu médias
Courriel: shannon.mclaughlin@ami.ca
Téléphone: 647-805-9061

Contact: Kyle Harpur, Gestionnaire des opérations
Courriel: Kyle.Harpur@ami.ca
Téléphone: 437-317-1474